FICHE TECHNIQUE LEED®

ESCALIERS GILLES GRENIER

ENTREPRISE

Escaliers Gilles Grenier figure parmi les chefs de file des fabricants d'escaliers. L'entreprise a développé des procédés de fabrication exclusifs qui permettent d'atteindre un niveau de qualité et une précision exceptionnels. L'assemblage, la peinture, la teinture ainsi que le vernissage sont effectués en usine, assurant un produit impeccable.

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Nous sommes très préoccupés par l'importance d'éliminer le gaspillage relatif à l'utilisation d'essences de bois noble tel que le merisier, l'érable, le chêne et autres. Nos efforts en R&D et en développement de produits sont principalement axés sur ce défi. En fait, nos derniers produits commercialisés permettent d'économiser près de 80 % de bois noble dans la réalisation de nos projets d'escalier de bois franc. Nous posons également d'autres actions significatives permettant de contribuer à la pérennité des ressources naturelles :

- Lorsque spécifié, nous utilisons du **bois certifié FSC**, une marque reconnue de saine gestion des lots de coupe
- Nos équipements CNC nous permettent d'optimiser le débitage de nos matériaux afin de minimiser les rebuts
- Les rebuts que nous générons en production sont totalement réutilisés comme combustible de chauffage pour notre usine
- Nous avons instauré depuis longtemps un programme de collecte sélective des matériaux recyclables dans nos bureaux et dans nos points de vente
- Nous livrons nos matériaux avec un minimum d'emballage
- Nous avons entrepris une démarche de positionnement LEED® avec une tierce partie, Vertima Inc, et avons en notre possession toutes les pièces justificatives nécessaires lors d'un projet LEED®

SYSTÈME KAMELEON

Installé dès le début de la construction du bâtiment, le **SYSTÈME KAMELEON** de la compagnie **ESCALIERS GILLES GRENIER** est un produit unique qui révolutionne le domaine de la construction d'escalier. Le **SYSTÈME KAMELEON** est issu des dernières technologies en matière de conception et production assistées par ordinateur. De plus, les composantes structurelles et de finition de ce produit sont entièrement fabriquées en usine. En créant le **SYSTÈME KAMELEON**, nous ne souhaitions pas simplement réinventer l'escalier traditionnel pour le simple plaisir de le faire. Nous avons étudié minutieusement le processus de construction d'un bâtiment neuf et proposé un système qui répond mieux à la fois aux besoins des professionnels du bâtiment ainsi qu'aux autres consommateurs.

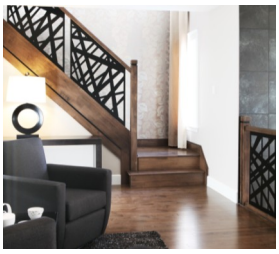

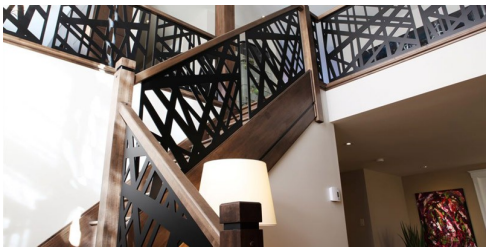

Escaliers Gilles Grenier

526, Texel
Saint-Elzéar (Québec)
Canada, G0S 2J0
Tél.: (418) 387-6317

5320 Avenue Royalmount
Montréal (Québec)
Canada, H4P 1G9
Tél.: (514) 731-4878 ou 1-800-463-8842

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du manufacturier et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1019-01
En vigueur depuis : avril 2013
Dernière mise à jour : avril 2013
Données techniques LEED® validées par :
Vertima — SPÉCIALISTE DE LA CERTIFICATION LEED®
www.vertima.ca

Un impact positif avec LEED® Canada pour les habitations 2009

L'intérêt grandissant d'**ESCALIERS GILLES GRENIER** pour la durabilité dans la conception et l'exploitation des bâtiments s'incarne très bien dans le système d'évaluation des bâtiments durables *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED®) en Amérique du Nord.

Ce document explore l'apport potentiel de l'utilisation du SYSTÈME KAMELEON d'ESCALIERS GILLES GRENIER pour un projet visant une certification LEED® Canada pour les habitations 2009, système basé sur 136 points répartis en huit catégories de crédits.

Il est important de mentionner que les composantes du **SYSTÈME KAMELEON** d'**ESCALIERS GILLES GRENIER** peuvent contribuer lors d'un projet visant la certification LEED®, toutefois, les exigences portent sur l'ensemble de la conception et des matériaux dans un projet.

Tableau résumé du système LEED® Canada pour les habitations 2009					Contribution potentielle des produits d'ESCALIERS GILLES GRENIER*
Catégories		Préalables	Nombre minimal de points requis	Nombre maximal de points requis	LEED® Canada pour les habitations 2009
IPC	Innovation et processus de conception	3	0	11	4 points
EL	Emplacement et liaisons	0	0	10	0 point
AÉS	Aménagement écologique des sites	2	5	22	0 point
GEE	Gestion efficace de l'eau	1	3	15	0 point
ÉA	Énergie et atmosphère	2	0	38	0 point
MR	Matériaux et ressources	3	2	16	4,5 point
QEI	Qualité des environnements intérieurs	7	6	21	0 point
SF	Sensibilisation et formation	1	0	3	0 point
Total		19	16	136	8,5 points

** Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage, tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.*

Kameleon MC
SYSTÈME D'ESCALIER
PAR ESCALIERS GG

Vertima
SPÉCIALISTE DE LA CERTIFICATION LEED®

CONTRIBUTION POTENTIELLE LEED® CANADA POUR LES HABITATIONS 2009

FICHE TECHNIQUE LEED®

INNOVATION ET PROCESSUS DE CONCEPTION (IPC)

Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Relation au crédit
IPC 3.1	Innovation en design	1-4 points	Directe

Exigences

Préparer une demande de reconnaissance de concept novateur qui sera présentée au **CBDCa** par le fournisseur de services du système LEED Canada pour les habitations, et qui explique les mérites de la mesure proposée. Ce point ne peut être accordé avant que LEED Canada pour les habitations n'ait pris une décision sur cette demande.

Ce crédit récompense des mesures novatrices ou régionales qui ne sont pas prises en compte ailleurs dans le Système d'évaluation. Un projet peut également recevoir **1 point** LEED pour **performance exemplaire** s'il excède de beaucoup les exigences de performance d'un crédit existant donné.

Contribution et conformité* Système Kaméléon

Commentaires

Installé dès le début de la construction du bâtiment, le **SYSTÈME KAMELEON** de la compagnie **ESCALIERS GILLES GRENIER** est un produit unique qui révolutionne le domaine de la construction d'escalier. Le **SYSTÈME KAMELEON** est issu des dernières technologies en matière de conception et production assistées par ordinateur. De plus, les composantes structurelles et de finition de ce produit sont entièrement fabriquées en usine.

Le **SYSTÈME KAMELEON** comprend, dans son assemblage, un pourcentage élevé de matériaux régionaux, ce qui pourraient favoriser l'atteinte de performances exemplaires pour le crédit suivant :

MR 2.2 : Matériaux régionaux

MATÉRIAUX ET RESSOURCES (MR)

MR 2.1	Produits à privilégier du point de vue environnemental : Bois tropical certifié FSC	(0) exigé	Directe

Exigences

Condition préalable

2.1 : Bois tropical certifié FSC. Satisfaire aux deux exigences suivantes, s'il y a lieu :

A) Remettre à tous les fournisseurs de produits du bois un avis contenant tous les éléments suivants :

- une déclaration à l'effet que le constructeur préfère n'acheter des produits contenant du bois tropical que s'ils sont certifiés par le **FSC**;
- une demande d'indiquer le pays de fabrication de chaque produit fourni; ***et***
- une demande de remettre une liste des produits de bois tropicaux certifiés **FSC** que le vendeur peut fournir.

B) Si le bois tropical est utilisé intentionnellement (c.-à-d., s'il est spécifié dans les documents d'achat), n'utiliser que des produits de bois tropical certifiés **FSC**. Les matériaux réutilisés ou récupérés sont exempts de cette exigence.

Commentaires

Le **SYSTÈME KAMELEON** de la compagnie **ESCALIERS GILLES GRENIER** permet de satisfaire à ce préalable puisqu'il est possible de se procurer ce produit dans une essence non-tropicale.

Dans le cadre d'un projet, la compagnie **ESCALIERS GILLES GRENIER** sera en mesure de fournir une lettre attestant cette conformité.

MR 2.2	Produits à privilégier du point de vue environnemental : Bois FSC	Ne contribue pas	Directe

Exigences

Utiliser des composantes du bâtiment et des matériaux de construction qui satisfont à un ou des critères ci-dessous :

Sauf s'il en est précisé autrement, un matériau doit constituer **90 %** de la composante, en poids ou en volume.

Plancher : 45 % (0,5 point) ou **90 % (0,5 point additionnel)** du bois doit posséder la certification **FSC**.

Commentaires

À l'heure actuelle, la compagnie **ESCALIERS GILLES GRENIER** n'est pas certifiée **FSC.** Puisqu'il est obligatoire de comptabiliser toutes les composantes de bois lorsqu'un projet vise le crédit **MR 2.2, ESCALIERS GILLES GRENIER** est en mesure de fournir les informations relatives au bois inclus dans ses produits.

*Toutes les données relatives aux composantes comprenant du bois ont été répertoriées et validées par une tierce partie - **Vertima inc.***

***ESCALIERS GILLES GRENIER** a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.*

Document en révision

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du manufacturier et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1019-01
En vigueur depuis : avril 2013
Dernière mise à jour : avril 2013
Données techniques LEED® validées par :

CONTRIBUTION POTENTIELLE LEED® CANADA POUR LES HABITATIONS 2009

FICHE TECHNIQUE LEED®

MATÉRIAUX ET RESSOURCES (MR)

Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Relation au crédit
MR 2.2	Produits à privilégier du point de vue environnemental : Contenu recyclé	0,5 point par composante	Directe

Contribution et conformité* Système Kaméléon

Exigences

Utiliser des composantes du bâtiment et des matériaux de construction qui satisfont à un ou des critères ci-dessous :

Les produits ayant un contenu recyclé doivent avoir un contenu recyclé après consommation d'au moins 25 %, sauf s'il en est indiqué autrement au **Tableau 24**. Le contenu recyclé post-industriel (avant consommation) doit être comptabilisé à la moitié du taux du contenu recyclé après consommation.

Commentaires

Le **SYSTÈME KAMELEON** peut contribuer à l'obtention de ce crédit. Les pourcentages de contenu recyclé varieront en fonction du choix des composantes et des fournisseurs sélectionnés.

Les pourcentages de contenu recyclé **pré-consommation** et **post-consommation** des différentes composantes du **SYSTÈME KAMELEON** sont présentés dans le tableau suivant :

Composante	Contenu recyclé pré-consommation	Contenu recyclé post-consommation
Acier	De X % à X%	De X % à X %
Contreplaqué	De X % à X%	De X % à X%
Bois	0 %	0 %

*Toutes les données relatives aux composantes ayant un contenu recyclé ont été répertoriées et validées par une tierce partie - **Vertima inc.***

MR 3.2	Réduction des déchets de construction	3 points	Indirecte

Exigences

Réduire ou détourner de l'enfouissement ou de l'incinération la quantité de déchets générés par les activités de construction pour atteindre un niveau inférieur à la norme de l'industrie. Utiliser l'une ou l'autre des deux options suivantes :

A) Réduction du volume des déchets de construction. Calculer le poids OU le volume de déchets générés et diviser par l'aire de plancher du bâtiment du projet. Se référer aux colonnes 1, 2 et 5 du Tableau 27A (système métrique) ou 27B (système impérial) pour déterminer le nombre de points.

B) Augmentation du taux de détournement. Détourner **25 %** ou plus du total des matériaux qui quittent le chantier de construction des sites d'enfouissement et des incinérateurs. Utiliser la colonne 3 ou 4 et la colonne 5 du Tableau 27 pour déterminer le nombre de points; calculer le pourcentage à partir du poids ou du volume.

Commentaires

Les composantes structurelles et de finition du **SYSTÈME KAMELEON** sont entièrement fabriquées en usine et livrées au chantier prêtes pour l'installation, ce qui permet d'optimiser les matériaux utilisés. En effet, **ESCALIERS GILLES GRENIER** ne génère pas de déchets sur le chantier et contribue donc, indirectement, au crédit **MR 3.2** en réduisant la quantité de déchets à gérer sur le site.

Dans le cadre d'un projet LEED®, **ESCALIERS GILLES GRENIER** s'engage à fournir une lettre attestant de l'absence de génération de déchets sur le site.

***ESCALIERS GILLES GRENIER** a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.*

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du manufacturier et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1019-01
En vigueur depuis : avril 2013
Dernière mise à jour : avril 2013
Données techniques LEED® validées par :

CONTRIBUTION POTENTIELLE LEED® CANADA POUR LES HABITATIONS 2009

FICHE TECHNIQUE LEED®

MATÉRIAUX ET RESSOURCES (MR)

Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Relation au crédit
MR 2.2	Produits à privilégier du point de vue environnemental : Production locale	0,5 point par composante	Directe

Contribution et conformité* Système Kaméléon

Exigences

Produits à privilégier du point de vue environnemental (0,5 point chacun, maximum de 8 points).

Utiliser des composantes du bâtiment et des matériaux de construction qui satisfont à un ou des critères ci-dessous. Sauf s'il est précisé autrement au **Tableau 24**, un matériau doit constituer **90 %** de la composante, en poids ou en volume. Une composante qui satisfait à chacun des critères (c.-à-d., qui est à privilégier du point de vue environnemental, a de faibles émissions et provient de source locale) peut obtenir les points attribuables à chacun d'entre eux.

Production locale

Utiliser des produits qui ont été **extraits, traités et fabriqués** dans un rayon de **800 km** (500 miles) de l'**habitation** s'ils ont été transportés par camion ou dans un rayon de **2 400 km** (1 500 miles) s'ils ont été transportés par train.

Sauf s'il est précisé autrement, **90 %** de la composante, telle que définie dans chaque catégorie, doit respecter la spécification indiquée.

Commentaires

Le **SYSTÈME KAMELEON** peut contribuer à ce crédit puisque certaines de ses composantes sont **extraites, recueillies, récupérées** et **traitées** à plus de **800 km ou 2 400 km** (selon le mode de transport utilisé) du lieu de fabrication finale.

Les pourcentages de contenu régional des différentes composantes sont présentés dans le tableau suivant :

Composante	Matériaux régionaux
Acier	De X % à X %
Contreplaqué	De X % à X %
Bois	100 %

Les calculs ont été effectués en considérant les exigences du crédit **MR 2.2** et la conformité du rayon à respecter en fonction des moyens de transport utilisés.

Le lieu de fabrication finale du **SYSTÈME KAMELEON** est situé au Québec, **à Saint-Elzéar** (G0S 2J0). La provenance des principales composantes ainsi que le mode de transport utilisé devront être validés par projet.

*Toutes les données relatives aux composantes ayant un contenu régional ont été répertoriées et validées par une tierce partie - **Vertima inc.***

MR 2.2	Produits à privilégier du point de vue environnemental : Faibles émissions	0,5 point par composante	Directe

Exigences

Produits à privilégier du point de vue environnemental (0,5 point chacun, maximum de 8 points).

Utiliser des composantes du bâtiment et des matériaux de construction qui satisfont à un ou des critères ci-dessous. Sauf s'il est précisé autrement au **Tableau 24**, un matériau doit constituer **90 %** de la composante, en poids ou en volume. Une composante qui satisfait à chacun des critères (c.-à-d., qui est à privilégier du point de vue environnemental, a de faibles émissions et provient de source locale) peut obtenir les points attribuables à chacun d'entre eux.

Faibles émissions : Revêtements de sol durs : **0,5 point**. **0,5 point additionnel** pour un produit certifié **SCS FloorScore**

Commentaires

Le présent crédit s'applique aux adhésifs et produits d'étanchéité appliqués au chantier et à l'intérieur du bâtiment.

Si spécifié lors d'un projet, **ESCALIERS GILLES GRENIER** est en mesure d'utiliser des produits sans urée formaldéhyde ajoutée. De plus, il est également possible pour **ESCALIERS GILLES GRENIER** d'utiliser sur le chantier des produits ayant des taux de **COV** conformes aux exigences de ce crédit .

Dans le cadre d'un projet LEED®, **ESCALIERS GILLES GRENIER** est en mesure de fournir toute la documentation nécessaire à ce crédit.

*Toutes les données relatives aux composantes ayant des émissions ont été répertoriées et validées par une tierce partie - **Vertima inc.***

***ESCALIERS GILLES GRENIER** a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.*

Points		
TOTAL	Jusqu'à 8,5 points	**Le SYSTÈME KAMELEON peut contribuer à l'atteinte de 8,5 points pour un projet LEED® Canada pour les Habitations 2009.**

** Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.*

* L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima valide les preuves et pièces justificatives auprès du manufacturier et de ses fournisseurs. Vertima ne peut donc être tenu responsable d'informations fausses, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1019-01
En vigueur depuis : avril 2013
Dernière mise à jour : avril 2013
Données techniques LEED® validées par :